



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 12 202 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec interdit le dépôt de garantie, alors qu'il est permis et fonctionne partout ailleurs au Canada et dans le monde;

CONSIDÉRANT QU'un propriétaire sur trois a déjà exigé un dépôt;

CONSIDÉRANT QUE les dommages laissés par les locataires en quittant s'élèvent à 150 millions de dollars par année et à 250 millions de dollars pour les loyers impayés;

CONSIDÉRANT QUE seulement 6 % des propriétaires s'adressant à la Régie du logement récupèrent leur argent;

CONSIDÉRANT QU'un dépôt favorise la conciliation et qu'une majorité de propriétaires renonceraient ainsi au tribunal, évitant au locataire un dossier judiciaire;

CONSIDÉRANT QUE les locataires ayant un dossier de crédit plus faible auraient un meilleur choix de logements;

CONSIDÉRANT le nombre de logements laissés dans un état inacceptable par le locataire sortant, nuisant ainsi au locataire entrant;

CONSIDÉRANT les mécanismes éprouvés ailleurs, tel un compte en fidéicommiss;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 16, présenté en avril 2019, n'aura aucun impact sur les délais après audience et les délais de rigueur, responsables des deux tiers des loyers perdus;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure, introduite progressivement, pourrait être incluse dans une clause au bail;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- D'entreprendre une modification législative afin qu'il soit permis d'exiger, lors de la conclusion d'un bail de logement, un dépôt de garantie servant à rembourser un loyer impayé ou tout autre dommage;
- Qu'il se porte garant pour éviter aux locataires à faible revenu de verser un dépôt.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Marwah Rizqy, députée de Saint-Laurent

17 septembre 2019
Date de signature de l'extrait